

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AOÛT 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont tenue à la salle Lévis St-Yves, jeudi le 29 août 2024 à 14h

Sous la présidence de Monsieur Michel Pelletier, maire. Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

Martin Harvey	siège no 1
Doris Jetté	siège no 2
Regent Michaud	siège no 3
Sylvie Lacoursière	siège no 4
Denis Bergeron	siège no 5
Georges Lysight	siège no 6

Assiste également à la séance extraordinaire :

Madame Mamou Kaba, directrice générale et greffière-trésorière

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal, étant tous présents, ils renoncent individuellement à l'avis de convocation

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 14 h04, sous la présidence de monsieur Michel Pelletier, maire.

~~182-08-2024~~
RÉFÉRENCE
185-08-2024

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ Sylvie, appuyé par monsieur le conseiller Régent Michaud et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont adopte l'ordre du jour tel que présenté.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. DÉMISSION DE FRANÇOIS LUSSIER, COORDONNATEUR DES TRAVAUX PUBLIC

3. BRANCHEMENT DE SEPT RÉSIDENCES SUR LUPIEN

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

~~183-08-2024~~
RÉFÉRENCE
186-08-2024

**CORDONNATEUR DES TRAVAUX PUBLICS – MANDAT À LA
FIRME GOUPE CONSILIUM POUR LE RECRUTEMENT DE LA
PERSONNE RESSOURCE**

La conseillère Doris Jetté quitte la séance à 14h48

Le point est reporté

CONSIDÉRANT le directeur des travaux public a informé le conseil municipal verbalement qu'il quitterait son poste le 15 décembre 2024 prochain;

CONSIDÉRANT le besoin de la municipalité de pourvoir le poste de directeur des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité fait affaire avec le Groupe Consilium Inc. pour l'offre de services d'embauche du personnel;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR _____ appuyé par _____ et unanimement résolu que ce conseil mandate la firme de ressource humaine, Groupe Consilium à accompagner la municipalité dans le processus d'embauche d'une personne agissant à titre directeur(trice) des travaux publics.

Monsieur le maire demande le vote.

~~184-08-2024~~
RÉFÉRENCE
187-08-2024

**BRANCHEMENT DE SEPT RÉSIDENCES SUR LA ROUTE
LUPIEN**

CONSIDÉRANT QUE sept résidences sur la route Lupien devront être brancher sur le nouveau réseau d'aqueduc sur les routes Alfred et Lupien afin d'éviter le gel en hiver du conduit d'eau sur lequel ils sont actuellement branchés ;

CONSIDÉRANT QUE l'ingénieur Ghislain Lambert est mandaté pour coordonner le branchement de ces sept résidences;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Doris Jetté appuyé monsieur le conseiller Régent Michaud par et unanimement résolu que ce conseil accepte le branchement des sept résidences et mandaté l'ingénieur Ghislain Lambert à coordonner les travaux de branchement desdits résidences.

Monsieur le maire demande le vote.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

~~185-08-2024~~
RÉFÉRENCE
188-08-2024

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Denis Bergeron, appuyé par monsieur le conseiller Régent Michaud et résolu de clore la présente séance à 14h 42.

Michel Pelletier
Maire

Mamou Kaba
Directrice générale et
Greffière-trésorière

Je, Michel Pelletier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.